

Libre accès à l'autobus aux jeunes de 11 ans et moins

Lettre d'information aux parents des jeunes des 2^e et 3^e cycles du primaire

Août 2021

Avis aux parents,

La Société de transport de Sherbrooke (STS) est heureuse d'offrir aux jeunes âgés de 11 ans et moins l'accès libre à son réseau de transport en commun.

En plus de permettre à nos jeunes d'acquérir de saines habitudes de vie en les sensibilisant aux bienfaits de la mobilité active, cette initiative vise à leur permettre de se familiariser avec l'autobus, de développer leur esprit de débrouillardise, leur confiance en eux-mêmes et leur autonomie.



Malgré la situation actuelle du COVID-19, sachez que nous demeurons un service sécuritaire. D'ailleurs, pour les jeunes **de 10 ans et plus le port du masque est obligatoire** lors de leur déplacement en autobus.

En collaboration avec la CSRS, les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années recevront un laissez-passer, **conditionnellement au retour du billet d'acceptation du parent**. Afin que votre enfant reçoive son laissez-passer, veuillez compléter le coupon-réponse et le retourner au secrétariat de votre école **au plus tard le 10 septembre 2021**.

Il vous est aussi possible de vous procurer ce laissez-passer **en tout temps durant l'année** auprès des arrondissements de la Ville de Sherbrooke ou directement auprès de la STS au 895, rue Cabana, sous présentation d'une preuve d'âge de votre enfant (11 ans et moins au 1^{er} octobre 2021).

Pour en savoir plus sur l'accès libre pour les 11 ans et moins et pour aider votre enfant à planifier ses déplacements, visitez le www.sts.qc.ca.

Bienvenue à bord!



L'équipe de la STS

À COMPLÉTER ET RETOURNER À L'ÉCOLE AU PLUS TARD LE **10 SEPTEMBRE 2021**

JE DÉSIRE QUE MON ENFANT PUISSE RECEVOIR LE LAISSEZ-PASSER DE LA STS

Nom de votre enfant : _____

École et classe de : _____

Nom du parent : _____ Tél : _____

Signature du parent : _____